

## ANNEXE DU BUDGET PRIMITIF 2017

### Note explicative de synthèse du Budget Primitif 2017

Accusé de réception en préfecture  
024-212401384-20170410-2017041019-BF  
Date de télétransmission : 10/04/2017  
Date de réception préfecture : 10/04/2017

#### 1. Éléments de contexte

Dans le contexte national de réduction durable des ressources des collectivités, la ville s'est dotée en 2015 d'une trajectoire financière (2015-2020) de maîtrise de dépenses de fonctionnement et d'investissement.

Le budget 2017 s'inscrit encore dans cette trajectoire. Les dépenses de fonctionnement sont en baisse (-1,3 %) : cet effort permet non seulement de s'adapter à la poursuite de la baisse des dotations mais aussi de redresser les finances en reconstituant un niveau d'épargne suffisant pour investir. La maîtrise des dépenses permet de ne pas augmenter les taux d'imposition et de limiter l'emprunt à 300 000 € pour accélérer le désendettement de la collectivité.

#### 2. Orientations stratégiques

Dans un contexte budgétaire contraint marqué par la baisse des dotations de l'État, les orientations du budget 2017 s'appuient sur la stratégie financière 2016-2020 et permettent de dégager les priorités suivantes pour le budget 2017 :

- Maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant des services publics de qualité ;
- Conforter les recettes de fonctionnement ;
- Continuer à investir en respectant les équilibres financiers.

#### 3. Orientations budgétaires 2017

Les orientations budgétaires appliqués au Budget Primitif 2017 sont les suivantes :

- Poursuivre les économies déjà engagées en 2015 et 2016 sur les charges de fonctionnement par la réduction des charges à caractère général et par la maîtrise de la charge salariale pour maintenir une capacité d'autofinancement ;
- Maintenir les taux d'imposition pour ne pas alourdir la pression fiscale sur les habitants ;
- Rechercher les marges en renégociant les contrats de prestation et en optimisant les achats ;
- Prévoir un niveau d'investissement plus ambitieux qu'en 2015 et 2016 pour soutenir les investissements structurants prévus dans la deuxième phase du mandat ;
- Prévoir de contracter un emprunt limité à 300 000 € qui permet de poursuivre le désendettement engagé.

#### 4. Les résultats du Compte Administratif 2016 et l'affectation au Budget Primitif 2017

Dépôt en préfecture  
 024-212401384-20170410-2017041019-BF  
 Date de télétransmission : 10/04/2017  
 Date de réception préfecture : 10/04/2017

#### RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016

2016	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultat reporté	1 678 951,45			200 000,03	1 678 951,45	200 000,03
Opérations exercice	1 632 887,11	2 882 556,57	8 973 303,05	10 499 907,55	10 606 190,16	13 382 464,12
<b>TOTAUX</b>	<b>3 311 838,56</b>	<b>2 882 556,57</b>	<b>8 973 303,05</b>	<b>10 699 907,58</b>	<b>12 285 141,61</b>	<b>13 582 464,15</b>
Résultat clôture	429 281,99			1 726 604,53		1 297 322,54
Restes à réaliser	206 154,64	79 346,00				
Résultat sur RAR	126 808,64					
Résultat définitif	556 090,63			1 726 604,53		1 170 513,90

Les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus s'établissent comme suit :

- Section d'exploitation (Excédent) : 1 726 604,53 euros
- Section d'investissement (Déficit) : 556 090,63 euros

Le résultat de la section de fonctionnement (la somme de 1 726 604,53 euros) sur l'exercice 2017 est affecté comme suit:

- Report à nouveau (002 section exploitation) : 200 000,00 euros
- Excédent de fonctionnement capitalisé (1068) : 1 526 604,53 euros

#### 5. Ressources et charges des sections de fonctionnement et d'investissement

Le Budget Primitif 2017 s'élève à 14 052 177,54 € et il se répartit entre 10 599 137,63 € en section de fonctionnement et 3 453 039,91 € en section d'investissement.

##### Section de fonctionnement

	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	BUDGET PREVU 2016 (BP+DM)	BP 2017	Taux d'évolution 2016/2017
Opérations réelles	Charges à caractère général	2 185 237,00	1 974 928,40	-9,6%
	Charges de personnel	5 888 853,77	5 764 000,00	-2,1%
	Autres charges de gestion	859 922,00	729 144,85	-15,2%
	Charges financières	370 000,00	360 000,00	-2,7%
	Charges exceptionnelles	7 000,00	12 200,00	74,3%
	Dépenses imprévues	/	325 000,00	/
Opérations d'ordre	Virement à la section d'investissement	1 279 535,23	1 288 864,38	0,7%
	Transferts entre sections	150 000,00	130 000,00	-13,3%
	Provisions	/	15 000,00	/
	<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>	<b>9 311 012,77</b>	<b>9 165 273,25</b>	<b>-1,6%</b>
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>10 740 548,00</b>	<b>10 599 137,63</b>	<b>-1,3%</b>

		BUDGET PREVU 2016 (BP+DM)	BP 2017	Taux d'évolution 2016/2017
<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>			4 500,00	98,4%
Opérations réelles	Atténuations de charges	281 999,97	689 379,85	41,2%
	Produits des services	488 300,00	7 305 825,78	-3,2%
	Impôts et taxes	7 549 704,00	1 874 672,00	-3,4%
	Dotations, subventions	1 939 975,00	17 860,00	10,6%
	Autres produits de gestion	17 860,00	380 000,00	175,9%
	Produits exceptionnels	137 709,00	/	/
	Produits financiers	/	/	/
Opérations d'ordre	Excédent antérieur reporté	200 000,03	200 000,00	0,0%
	Transferts entre sections	125 000,00	125 000,00	0,0%
	<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>	10 415 547,97	10 274 137,63	-1,4%
<b>TOTAL RECETTES</b>		<b>10 740 548,00</b>	<b>10 599 137,63</b>	<b>-1,3%</b>

L'autofinancement de 1 293 864,38 € présenté au BP 2017 est calculé ainsi :  
1 288 864,38 € (virement à la section d'investissement)  
+ 130 000 € (transfert entre section en dépenses)  
- 125 000 € (transfert entre section en recettes)

#### Section d'investissement

DEPENSES	RAR	2017	RECETTES	RAR	2017
Report déficit 2016		429 281,99	1068 Excédent de fonctionnement		556 090,63
104 Acquisition matériel divers	8 742,00	172 702,00	+ Capitalisation complémentaire		970 513,90
107 Acquisition véhicules		115 000,00			
108 Bâtiments		191 000,00	108 Bâtiments (jeux pagot)		21 225,00
109 Informatique	16 786,60	30 000,00			
111 Acquisition Terrains		175 000,00			
114 Études					
201 Voirie	1 055,00	776 125,28	16 Emprunts		300 000,00
208 Subventions équipement		182 776,00	201 Voirie		30 000,00
209 Cimetière	179 571,04	0,00	209 Cimetière	79 346,00	7 000,00
			040 Amortissements		130 000,00
			10222 FCTVA		50 000,00
040 Travaux en régie		125 000,00	10223 TLE		20 000,00
1641 Remboursement capital		1 050 000,00	021 Virement section fonctionnement		1 288 864,38
Total RAR et Dépenses 2017	206 154,64	3 246 885,27	Total RAR et Recettes 2017	79 346,00	3 373 693,91
<b>TOTAL INVESTISSEMENT DEPENSES</b>		<b>3 453 039,91</b>	<b>TOTAL INVESTISSEMENT RECETTES</b>		<b>3 453 039,91</b>

Pour le BP 2017, la commune n'a pas prévu de crédits d'investissements pluriannuels. Il en est de même pour le fonctionnement.

Cependant, dans le cadre des prochains Budgets Primitifs, il est envisagé d'utiliser cet outil budgétaire afin de prévoir et d'intégrer de manière pluriannuelle les projets relatifs au renouvellement urbain.

## 6. Montant du budget consolidé (et des budgets annexes)

Accusé de réception en préfecture  
024-212401384-20170410-2017041019-BF  
Date de télétransmission : 10/04/2017  
Date de réception en préfecture : 10/04/2017

Une présentation agrégée et consolidée du budget principal et des budgets annexes est réalisée de la manière suivante :

### 1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTIONS		Crédits ouverts
		BP
<b>INVESTISSEMENT</b>		
DEPENSES		3 453 039,91
RECETTES		3 453 039,91
<b>FONCTIONNEMENT</b>		
DEPENSES		10 599 137,63
RECETTES		10 599 137,63

### 2 – BUDGETS ANNEXES

#### ASSAINISSEMENT

SECTIONS		Crédits ouverts
		BP
<b>INVESTISSEMENT</b>		
DEPENSES		235 184,45
RECETTES		235 184,45
<b>FONCTIONNEMENT</b>		
DEPENSES		136 500,00
RECETTES		136 500,00

#### LOTISSEMENT

SECTIONS		Crédits ouverts
		BP
<b>INVESTISSEMENT</b>		
DEPENSES		264 028,86
RECETTES		264 028,86
<b>FONCTIONNEMENT</b>		
DEPENSES		349 517,19
RECETTES		349 517,19

### 3 – PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES

Accusé de réception en préfecture  
024-212401384-20170410-2017041019-BF  
Date de réception : 10/04/2017  
Date de réception préfecture : 10/04/2017

SECTIONS	Crédits ouverts
	<b>BP</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>	
DEPENSES	3 952 253,22
RECETTES	3 952 253,22
<b>FONCTIONNEMENT</b>	
DEPENSES	11 085 154,82
RECETTES	11 085 154,82
<b>TOTAL GENERAL DEPENSES</b>	<b>15 037 408,04</b>
<b>TOTAL GENERAL RECETTES</b>	<b>15 037 408,04</b>

### 7. Niveau d'épargnes

NATURE	BUDGET Prévu (BP+DM) 2016	Budget Primitif 2017	Taux d'évolution BP 2017 / Budget 2016
Recettes de fonctionnement	10 415 548	<b>10 274 138</b>	-1,4%
Dépenses de fonctionnement	8 941 013	<b>8 805 273,25</b>	-1,5%
Épargne de gestion (RF-DF)	1 474 535	<b>1 468 865</b>	-0,4%
Intérêts de la dette	370 000	<b>360 000</b>	-2,7%
Epargne brute	1 104 535	<b>1 108 865</b>	0,4%
Capital de la dette	1 105 000	<b>1 050 000</b>	-5,0%
Épargne nette	-465	<b>58 865</b>	/

(Dans une démarche d'analyse financière, les dépenses et les recettes de fonctionnement considérées excluent les opérations d'ordre.)

### 8. Niveau d'endettement de la collectivité

Le montant de l'encours de la dette du budget principal au 31/12/2017 serait de 9 061 029,14 € avec un emprunt de 300 000 € en 2017 alors qu'il était de 9 747 937,86 € au 31/12/2016 avec un emprunt de 500 000 € en 2016.

## 9. Capacité de désendettement

Années	2016	2017
<b>Ratio de désendettement (capital de la dette / épargne brute), exprimé en nombre d'années</b>	6,3	8,17

Accusé de réception en préfecture  
024-212401384-20170410-2017041019-BF  
Date de télétransmission : 10/04/2017  
Date de réception préfecture : 10/04/2017

Dans l'hypothèse d'une exécution budgétaire entièrement réalisée, une légère dégradation de la capacité de désendettement de la commune en 2017 est simulée en passant de 6,3 ans en 2016 à 8,17 ans en 2017. Cette simulation n'a qu'une valeur prévisionnelle dans le cadre d'une hypothèse.

## 10. Niveau des taux d'imposition

Taxe d'habitation : 16,45 %

Taxe foncière sur les propriétés bâties : 48,98 %

Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 181,33 %

Taxe foncière sur les propriétés bâties est en baisse conformément au transfert de compétence de la charge du SDIS décidé avec la Communauté d'agglomération du Grand Périgueux.

## 11. Principaux ratios

	Informations financières - ratios	Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 024,56
2	Produit des impositions directes/population	700,78
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 188,20
4	Dépenses d'équipement brut/population	193,13
5	Encours de la dette/population	1 127,84
6	Dotations globales de fonctionnement/population	127,23
7	Dépenses de personnel/Dépenses réelles de fonctionnement	65,32
9	Dépenses de fonct.et remboursement de la dette en capital	84,30
10	Dépenses d'équipement brut/Recettes réelles de fonctionnemen	16,25
11	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement	94,92

## 12. Effectifs de la collectivité et charges de personnel

Accusé de réception en préfecture  
024-212401384-20170410-2017041019-BF  
Date de télétransmission : 10/04/2017  
Date de réception préfecture : 10/04/2017

### Structure des effectifs:

En 2017, les effectifs devraient atteindre 149 postes permanents (dont 5 disponibilités) avec une répartition par catégorie et par filière se décomposant comme suit :

#### Par catégorie :

- 6 postes de catégorie A
- 19 postes de catégorie B
- 124 de catégorie C

#### Par filière :

- 36 agents de la filière administrative
- 81 agents de la filière technique
- 19 agents de la filière animation
- 6 agents de la filière sociale
- 5 agents de la filière culturelle
- 2 agents de la filière sportive

En plus des emplois permanents, la collectivité compte :

- 1 collaborateur de cabinet
- 3 contrats aidés

La durée annuelle du temps de travail à temps plein est de 1582 heures par an conformément à l'avenant du règlement intérieur de la collectivité de novembre 2014.

### Tableau d'évolution des effectifs 2016/2017

	EMPLOIS PERMANENTS POURVUS			EMPLOIS NON PERMANENTS			Total
	Titulaire	CDI Droit Public	CDD TC	CAE	Emploi d'avenir	Collaborateur de Cabinet	
<b>2016</b>	131	7	5	3	1	1	148
<b>2017</b>	133	7	4	2	1	1	148

## Tableau de répartition des dépenses de personnel 2016/2017

Charges de personnel	BP 2016	BP 2017	Evolution 2016/2017
Rémunération principale	2 780 600,00	2 765 000,00	-0,56 %
NBI, SFT	56 250,00	61 190,00	8,78 %
Régime indemnitaire	605 456,62	514 500,00	-15,02 %
Personnel non titulaire	564 300,00	561 700,00	-0,46 %
Charges et Cotisations	1 823 295,50	1 805 219,78	-0,99 %
COS	58 951,65	56 390,22	-4,34 %
<b>TOTAL</b>	<b>5 888 853,77</b>	<b>5 764 000,00</b>	<b>-2,12 %</b>

Accusé de réception en préfecture  
024-212401384-20170410-2017041019-BF  
Date de télétransmission : 10/04/2017  
Date de réception préfecture : 10/04/2017

Entre 2016 et 2017, le résultat de la maîtrise de la masse salariale sous l'effet des mesures décidées est de - 2,12%.